

Projet éducatif de l'enseignement communal de Neupré

Dans un monde en perpétuelle mutation, l'enseignement communal de Neupré prétend former des individus qui soient les artisans de leur propre épanouissement et des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

L'enseignement communal de Neupré s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

L'enseignement communal de Neupré veille à **assurer à chacun les meilleures chances d'égalité sociale**. Pour permettre à chaque enfant de développer au mieux ses potentialités, l'école s'adapte à tous les types d'intelligence et de personnalité.

Par une pédagogie différenciée, l'enseignement communal de Neupré vise à offrir à tous les enfants des chances égales d'être éduqués, instruits et formés.

L'enseignement communal de Neupré ne se limite pas à transmettre des connaissances ; **il développe des comportements qui doivent aider les adultes de demain à agir sur la société pour la rendre plus humaine et plus juste.**

L'enseignement communal de Neupré **contribue à former une société de femmes et d'hommes libres** qui, exerçant leur esprit critique, seront capables de décider et d'assumer leurs responsabilités en toute autonomie et dans le respect d'autrui.

Démocratique dans sa conception et dans sa pratique, l'enseignement communal de Neupré est l'école de tous.

Pluraliste, l'enseignement communal de Neupré est **ouvert à tous les enfants, sans discrimination**. L'école communale est le lieu où l'on vit avec tous les autres enfants, quelle que soit leur origine sociale ou culturelle.

Respectueux de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, l'enseignement communal est une **école de tolérance** ; il s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées, de cultures et de convictions différentes, dans le respect de chacun.

Lieu de débats, l'enseignement communal de Neupré **permet à l'élève d'exprimer ses choix**. Il refuse les attitudes partisans. Cette liberté de conscience contribue à son émancipation personnelle et constitue un atout essentiel face à la complexité de notre société, une force pour aborder l'actualité en toute honnêteté intellectuelle.

L'enseignement communal de Neupré adhère aux principes énoncés dans le décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement.

Ainsi, dans l'enseignement officiel subventionné, les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible, la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance est développé et chacun est préparé à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste.

L'école officielle subventionnée éduque les élèves qui lui sont confiés au respect des libertés et des droits fondamentaux tels que définis par la Constitution, la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant qui s'imposent aux pouvoirs publics. Elle ne privilégie aucune doctrine relative à ces valeurs. Elle ne s'interdit l'étude d'aucun champ du savoir. Elle respecte la liberté de conscience des élèves.

L'enseignement communal de Neupré **encourage le questionnement, la recherche d'informations, l'analyse, la réflexion, la prise de décisions.** Il développe la confiance en soi, la curiosité d'esprit, l'autonomie, l'esprit critique et le sens des responsabilités.

L'enseignement communal de Neupré **favorise la motivation,** le plaisir d'apprendre et le dépassement personnel.

L'enseignement communal de Neupré **développe la créativité** qui, au départ des connaissances et de la formation acquise, permet d'inventer des solutions originales et des comportements nouveaux.

Ouvert sur le monde, l'enseignement communal de Neupré est perméable au monde extérieur en créant des liens avec des partenaires associatifs et institutionnels.

Ouvert sur l'avenir, l'enseignement communal de Neupré développe l'aptitude à apprendre tout au long de la vie, l'autonomie face à l'accélération des savoirs.

Ouvert aux changements, l'enseignement communal de Neupré s'interroge, s'adapte, innove. Il incite tous ses acteurs à une constante remise en question.